

Vélo

Retrouvez toutes les informations relatives au vélo dans la ville.

AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) OU D'UN KIT DE CONVERSION D'UN VÉLO CLASSIQUE EN VAE

Châteauroux Métropole, par sa compétence mobilité et sa qualité d'Autorité organisatrice de mobilité (AOM), est compétente pour mettre en place une prime à l'acquisition d'un Vélo à assistance électrique (VAE) ou d'un kit de conversion d'un vélo classique en VAE.

Effectuez votre demande d'aide en ligne...

	MONTANT DE L'AIDE	CONDITIONS DE RESSOURCES
VÉLO NEUF À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2021)	200 €	sans condition
KIT DE CONVERSION D'UN VÉLO CLASSIQUE À UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (DEPUIS LE 1^{ER} JUIN 2023)	100 €	sans condition

Limité à deux aides au maximum par foyer

Les conditions d'octroi

Personne physique majeure.

Domiciliée sur l'une des communes de l'Agglomération Châteauroux Métropole (Ardentes, Arthon, Châteauroux, Coings, Déols, Diors, Etretchet, Jeu-Les-Bois, le Poinçonnet, Luant, Mâron, Montierchaume, Sassièrges-Saint-Germain, Saint-Maur).

Les VAE sont équipés de batteries Lithium-ion, Lithium-ion polymère ou Lithium fer phosphate. Les batteries au plomb sont exclues.

Demande à effectuer pour tout achat dans un délai maximum de 6 mois à partir de la date d'achat.

Pour effectuer votre démarche en ligne

Pour effectuer votre démarche en ligne, il faudra vous munir :

Votre carte identité (recto/verso), passeport ou titre de séjour en cours de validité.

Votre justificatif de domicile de moins de 3 mois : quittance de loyer, attestation ou facture eau, électricité, gaz, assurance logement, avis d'imposition ou de non-imposition...

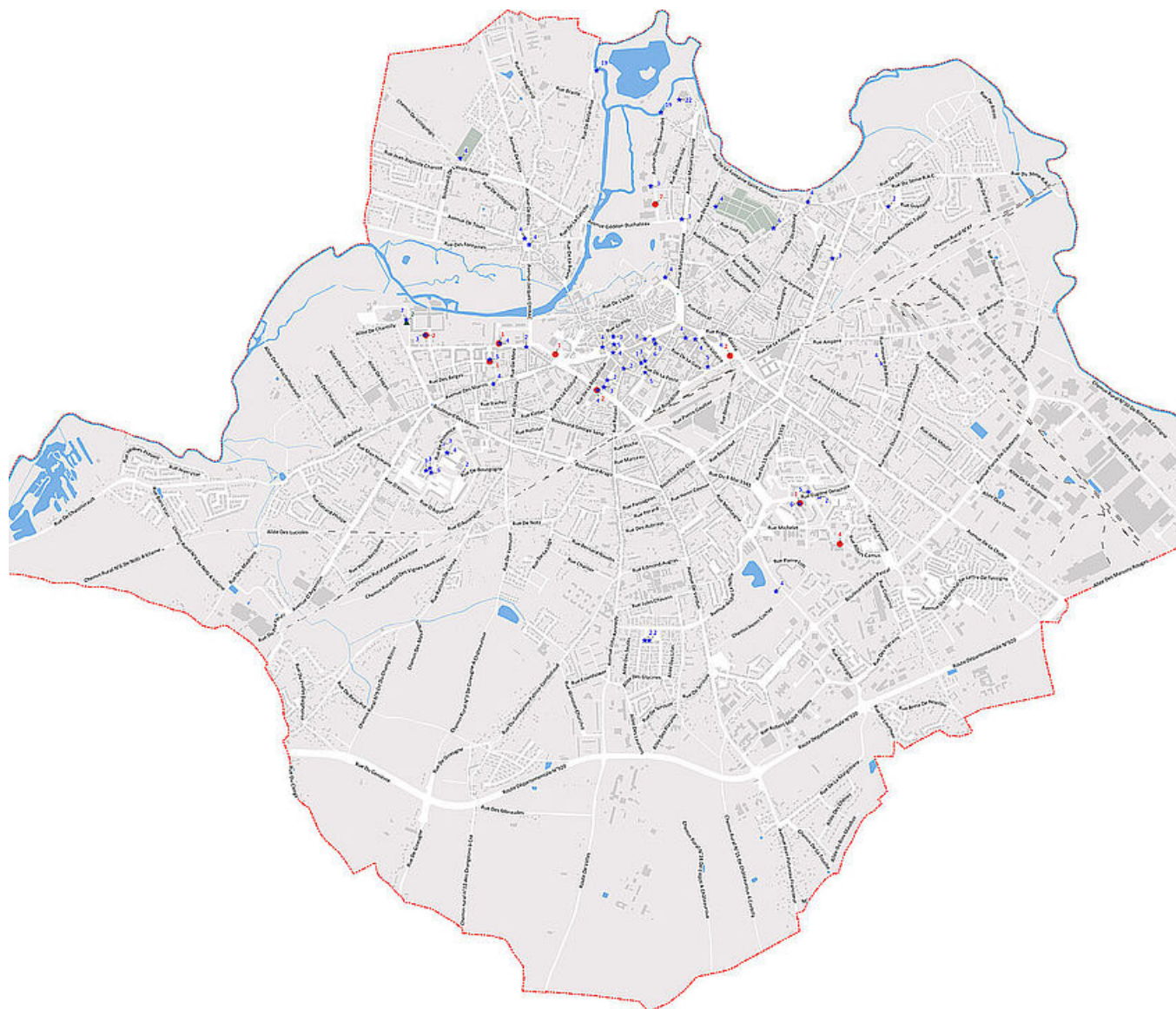
La facture d'achat au nom du demandeur (aucun ticket de caisse ou autre document ne seront acceptés).

Votre Relevé d'identité bancaire (RIB).

<https://www.chateauroux-metropole.fr/vie-pratique-les-services/mobilite-et-stationnements/velo>

Les personnes physiques majeures domiciliées en France peuvent bénéficier en complément de l'aide de Châteauroux Métropole, d'une aide équivalente financée par l'État (voir formulaire de l'Agence de services et de paiement - ASP), en justifiant au préalable de l'aide d'une collectivité (attention toutefois cette aide est soumise à conditions de ressources). Retrouvez toutes les informations auprès des services de l'État

STATIONNER VOTRE VELO EN VILLE



CONTACTEZ LE SERVICE DEPLACEMENTS

Prenez contact avec le service Déplacements par courriel [vianotre formulaire en ligne](#) ou directement en utilisant les coordonnées ci-dessous.

Service Déplacements

Hôtel de ville
CS 80509
36012 Châteauroux cedex

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

02 54 08 34 68

06 48 55 08 79

Itinéraire

CHÂTEAURoux MÉTROPOLE

1 place de la République
36000 Châteauroux
Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.